



L'avis du CESER intervient dans le cadre de la consultation publique à l'occasion de la rédaction du schéma régional biomasse.

Ce schéma, réalisé tous les six ans, a pour objectifs de dresser un état des lieux des ressources en biomasse susceptibles d'avoir un usage énergétique et de déterminer des orientations et actions à mettre en œuvre à l'échelle régionale ou infrarégionale pour favoriser la mobilisation de ces ressources et le développement des filières énergétiques correspondantes (bois-énergie, méthanisation...). Il rappelle en particulier que la **hiérarchie des usages**.

L'avis a été réalisé grâce à un groupe de travail regroupant des conseillers des commissions du CESER chargées respectivement de l'énergie et l'environnement, et animé par notre camarade Yvic Kergroac'h.

La CGT a voté l'avis.

LA CONTRIBUTION DU CESER [\(TELECHARGEABLE SUR LE SITE DU CESER\)](#)

Le CESER partage globalement les observations et objectifs présentés dans le projet de schéma, qui a été rédigé dans le cadre d'une concertation large et amendé suite aux observations de l'autorité environnementale.

Le CESER estime qu'il serait intéressant que le schéma propose des objectifs pour 2050, et pas uniquement 2030, en cohérence avec la vision à long terme que proposera la Région dans le SRADDET.

Il rappelle que la valorisation énergétique de la biomasse est une source de développement économique pour le territoire, notamment comme complément de revenu pour le secteur agricole.

Il rappelle l'intérêt environnemental de la méthanisation, tout en soulignant des points de vigilance, notamment la hiérarchisation indispensable des usages, l'alimentation étant l'usage prioritaire, devant les usages agronomiques (amendement du sol), industriels et enfin énergétiques, et le fait que toute la biomasse n'a pas vocation à être utilisée, une partie du carbone devant retourner au sol.

Il souligne également la nécessité de soutenir les projets ancrés sur les territoires, et multipartenariaux.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE DIDIER ROBERT

Concernant le schéma régional biomasse, la CGT se félicite que le CESER se soit donné les moyens de travailler en amont de la présentation du schéma en session du conseil régional. La contribution du CESER permet à notre assemblée de porter la voix de la société civile organisée dans sa diversité à l'occasion de la consultation publique. Elle remercie le rapporteur et les membres du groupe de travail qui ont travaillé sur le sujet. La contribution du CESER est équilibrée, et la CGT la votera.

QUELQUES EXPRESSIONS EN SESSION :**Groupe environnement :**

Rappelle l'intérêt de la hiérarchisation de l'énergie, il y a donc un point de vigilance nécessaire sur le développement de la méthanisation.

CFTC :

La biomasse peut être un complément d'activité pour les agriculteurs. Elle contribue au maintien de l'élevage dans notre région.

Laurent Gérard, conseiller régional :

Ne pas oublier la dimension économique du schéma régional biomasse.

VOTES : l'avis a été adopté par 81 voix pour et 2 abstentions.

Conseillers CGT ayant travaillé sur l'avis : Olivier Guix, Yvic Kergroac'h, Gwenael Plagne, Didier Robert.